Bulletin d'inscription 2024

MERCI DE REMPLIR CE BULLETIN OU UNE PHOTOCOPIE PAR PARTICIPANT



COORDONNÉES Participant (joindre de préférence une carte de visite) Melle □ Mr ☐ Mme Prénom: PRISCILLA MARIE GABRIELLE YOUNAN Nom: IRITIE Service: COMPTABILITE Société: ABIDJAN TERMINAL Fonction: COORDINATEUR RECOUVREMENT Adresse: Code postal: _ __Ville:_ABIDJAN__ E-mail: priscilla.iritie@abidjan-terminal.com Tél.: 07 09 28 50 24 Fax: Portable (uniquement pour SMS de rappel 1 semaine avant le séminaire) : _ (Votre adresse email est une information indispensable pour le traitement de votre inscription) Responsable hiérarchique: Nom: ANEY Prénom: CHARLES EMILE Tél: 07 08 08 08 16 Fax: E-mail: charles.aney@abidjan-terminal.com Responsable Formation: Nom: ASSIE Prénom : SERGE LEANDRES Tél: 07 57 15 10 01 Fax: _ E-mail: serge-leandres.assie@abidjan-terminal.com Responsable Facturation: Prénom: KOUASSI ALAIN Nom: AVO E-mail: kouassi-alain.avo2@abidjan-terminal.com Tél: 07 08 24 95 42 Fax: ____ INSCRIPTION DATES TITRE Formation 1: INTERNATIONAL CERTIFICATE IN CORPORATE FINANCE 25 MARS -14 MAI / 25 MAI - 04 JUILLET / 02SEPTEMBRE - 29 OCTOBRE Prix net* : 3 950€ Prix net*: Formation 2 Total net*: 3 950€ Facture libellée à l'ordre de : ABIDJAN TERMINAL Adresse de facturation (si différente): 05 BP 3352 ABIDJAN Fait à ABIDJAN le 30 JANVIER 2024 Signature

Conditions d'inscription: 1/ À réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation électronique vous sera aussitôt adressée. 2/ Les tarifs indiqués incluent le montant de l'inscription, la documentation pédagogique. Les frais de transport et d'hébergement sont à la charge du participant. 3/ Une facture tenant lieu de Convention Simplifiée de Formation

Professionnelle (n° d'agrément 11 920 876 092) est envoyée à l'inscription de la formation. 4/ La formation est payable à réception de la facture : soit par chèque à l'ordre de FIRST FINANCE, soit par virement bancaire.

*Prix net : prestation de formation professionnelle continue exonérée de TVA

6/ Pour tout désistement annoncé moins de 15 jours avant la date du séminaire, les droits d'inscription seront acquis (ou à acquitter) dans leur intégralité. Ce débit ne constitue pas une dépense déductible de la participation de l'employeur. Toutefois, vous pouvez reporter votre inscription (une seule fois), en acquittant une somme supplémentaire. 7/ Dans le cas où la personne inscrite ne peut être présente, les remplacements par une personne de la même société sont acceptés, à tout moment et sans fiais (sauf pour un co-financement avec le CPF). 8/ Le descriptif de la formation et l'intervenant figurant dans le catalogue sont donnés à titre indicatif FIRST FINANCE se réserve la possibilité d'y apporter des modifications.

ABIDJAN TERMINAL
COTE DIVOIRE
Serge-Leandres ASSIE
Responsible Gestion Administrative
er Developpement du Pere 27 21 21 7